

Valence, le 5 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE RHÔNE PLACÉ EN VIGILANCE JAUNE « CRUE - INONDATION »

Depuis hier soir, le Rhône est placé en vigilance jaune « crue - inondation ». L'intégralité du cours du Rhône longeant le département de la Drôme est concerné.

Les débits font l'objet d'une attention particulière de la part de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), notamment les zones au nord de Valence, ainsi qu'à hauteur de Livron et de Montélimar Ouest .

A ce stade, il est constaté une hausse lente du débit, mais aucun débordement du fleuve.

Les services de secours sont prêts à intervenir. Toutefois, les prévisions ne laissent pas présager de hausse du débit pouvant conduire à un passage en vigilance orange.

La Préfecture recommande fortement de se tenir à distance du lit des rivières et fleuves en crue, et de ne pas s'engager à pieds ou en véhicule dans des zones inondables.

Pour rappel, la vigilance jaune « crue - inondation » signifie qu'il existe un risque de crue génératrice de débordement et de dommages localisés, et de montée dangereuse et rapide des eaux, nécessitant une vigilance particulière, notamment dans le cas d'activités exposées ou saisonnières.

Pour plus d'informations et suivre l'évolution de la situation, consultez vigicrues.gouv.fr